



ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL

Commune de Silly

Extrait du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation.

Art.L1122-17 – Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

Vous êtes invité(e) pour la première fois à assister à la séance qui aura lieu le 25 avril 2022 à 20h00 en la Salle du Conseil - Place Communale 18 à 7830 Silly.

Le 14/04/2022



Le Directeur général,
Christophe Huys

Le Bourgmestre,
Christian Leclercq



ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente

INFORMATIONS LEGALES

2. Non approbation du règlement taxe sur les mâts éoliens pour 2023-2025 par la tutelle-Information

ENERGIE

3. Rapport d'activités annuel de l'Ecopasseur, M. Julien BERNARD, pour l'année 2021 - Adoption

FINANCES

4. Subventions communales inscrites au budget 2021 - Rapport du Collège communal au Conseil communal - Approbation

TAXES - REDEVANCES

5. Règlement-taxe sur les mâts d'éoliennes destinées à la production industrielle d'électricité pour les exercices 2023 à 2025 - Approbation

MARCHES PUBLICS

6. Acquisition d'un télescopique - Approbation des conditions et du mode de passation
7. Centrale d'achat de la Région wallonne (Service public de Wallonie) - Convention d'adhésion
8. Cimetière communal - Remise en état de l'ossuaire de Silly - Mesure d'urgence - ratification de la décision du Collège communal

PATRIMOINE COMMUNAL

9. Mise en vente de matériel déclassé - Approbation

CULTES

10. Compte 2021 de la Fabrique d'Eglise de Fouleng - Approbation
11. Compte 2021 de la Fabrique d'église de Gondregnies - Approbation
12. Compte 2021 de la Fabrique d'église de Graty - Approbation
13. Compte 2021 de la Fabrique d'église de Thoricourt - Approbation
14. Compte 2021 de la Fabrique d'Eglise d'Hellebecq - Approbation
15. Compte 2021 de la Fabrique d'église de Bassilly - Approbation

INTERCOMMUNALES

16. iMio - Assemblée générale du 28 juin 2022 - Approbation

HUIS-CLOS

PERSONNEL COMMUNAL

17. Mise en disponibilité pour cause de maladie d'un membre du personnel communal

PERSONNEL ENSEIGNANT

18. Nomination à titre définitif d'une directrice d'école.
19. Congé d'une institutrice primaire pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement en application du décret du 12 juillet 1990
20. Extension de la nomination à titre définitif d'une institutrice primaire.
21. Interruption partielle de la carrière professionnelle dans le cadre d'un congé parental.
22. Nomination à titre définitif d'une institutrice maternelle à partir du 1er avril 2022.
23. Nomination à titre définitif d'une institutrice maternelle à partir du 1er avril 2022.
24. Nomination à titre définitif et à raison de 9 périodes par semaine d'un maître de morale à partir du 1er avril 2022.
25. Ratification de la délibération du Collège communal, en date du 16 mars 2022, concernant la prolongation de la désignation d'une institutrice primaire.
26. Ratification de la délibération du Collège communal, en date du 16 mars 2022, concernant la désignation d'une institutrice primaire.
27. Ratification de la délibération du Collège communal, en date du 16 mars 2022, concernant la désignation d'une institutrice primaire.
28. Ratification de la délibération du Collège communal, en date du 16 mars 2022, concernant la désignation d'une institutrice primaire.
29. Ratification de la délibération du Collège communal, en date du 16 mars 2022, concernant la désignation d'un instituteur primaire.
30. Ratification de la délibération du Collège communal, en date du 16 mars 2022, concernant la désignation d'une institutrice maternelle.
31. Ratification de la délibération du Collège communal, en date du 16 mars 2022, concernant la désignation d'une institutrice maternelle.
32. Ratification de la délibération du Collège communal, en date du 16 mars 2022, concernant la désignation d'une institutrice primaire.
33. Ratification de la délibération du Collège communal, en date du 16 mars 2022, concernant la désignation d'une institutrice primaire.
34. Ratification de la délibération du Collège communal, en date du 16 mars 2022, concernant la prolongation de la désignation d'un maître de religion catholique.
35. Ratification de la délibération du Collège communal, en date du 16 mars 2022, concernant la prolongation de la désignation d'un maître de religion catholique.
36. Ratification de la délibération du Collège communal, en date du 22 mars 2022, concernant la désignation d'une institutrice primaire.
37. Ratification de la délibération du Collège communal, en date du 29 mars 2022, concernant la désignation d'une institutrice primaire.
38. Ratification de la délibération du Collège communal, en date du 29 mars 2022, concernant la désignation d'une institutrice primaire.
39. Ratification de la délibération du Collège communal, en date du 29 mars 2022, concernant la désignation d'une institutrice primaire.